

Résultats annuels 2020 : Avancées majeures dans la NASH et visibilité financière significativement étendue suite au succès de l'introduction en bourse aux États Unis

- ▶ Publication des principaux résultats positifs de l'étude clinique de Phase IIb NATIVE évaluant lanifibranor dans la NASH et décision d'entrer en développement clinique pivot de Phase III
- ▶ Statut de « Breakthrough Therapy » accordé à lanifibranor par la FDA américaine (U.S. Food and Drug Administration)
- ▶ Finalisation du *design* de l'étude clinique de Phase III avec lanifibranor dans la NASH suite à la réunion de fin de Phase II avec la FDA et la réception de la lettre d'avis scientifique de l'Agence européenne des médicaments (EMA)
- ▶ Développement aux États-Unis avec la nomination du Dr Michael Cooreman, M.D., au poste de Directeur Médical d'Inventiva et l'ouverture d'une filiale américaine
- ▶ Annonce du calendrier de l'étude clinique de Phase III évaluant lanifibranor dans la NASH
- ▶ Confirmation par la FDA que l'ensemble des données toxicologiques non-cliniques disponibles pour lanifibranor sont complètes et acceptables pour appuyer le dépôt d'une « New Drug Application » (NDA) pour le traitement de la NASH et l'amélioration de la fibrose hépatique
- ▶ Finalisation par AbbVie de la procédure pour les dénominations communes internationales (DCI) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour ABBV-157, désormais appelé cediogant
- ▶ Position de trésorerie¹ à 113,0 M€ au 31 décembre 2020 contre 35,8 M€ au 31 décembre 2019
- ▶ Succès de l'introduction en bourse sur le *Nasdaq Global Market* aux États-Unis, avec une levée de 94,9 M€², prolongeant la visibilité financière de la Société jusqu'au T4 2022

¹ La position de trésorerie inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie et les dépôts à court terme, qui sont classés dans la catégorie « autres actifs courants » dans l'état de la position financière IFRS au 31 décembre 2020. Sur l'exercice 2020, l'augmentation des dépôts à court terme est présentée dans la catégorie « flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement » dans l'état des flux de trésorerie IFRS.

² Sur la base d'un taux de change de 1.1342 dollar US pour un euro, publié par la Banque Centrale Européenne le 9 juillet 2020.

Daix (France), 4 mars 2021 – Inventiva (Euronext Paris et Nasdaq : IVA), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique (NASH), des mucopolysaccharidoses (MPS) et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait significatif, publie aujourd'hui ses résultats pour l'année 2020.

Frédéric Cren, Président-directeur général et cofondateur d'Inventiva, a déclaré : « 2020 a été l'une des années les plus déterminantes d'Inventiva depuis sa création en 2012, marquée par une série d'avancées majeures. Suite aux résultats très prometteurs de notre étude clinique de Phase IIb NATIVE dans la NASH et à l'obtention du statut de Breakthrough Therapy auprès de la FDA américaine, la FDA et l'EMA nous ont donné leur feu vert pour lancer notre étude pivot de Phase III avec notre principal candidat médicament, dont nous avons finalisé le design en ce début d'année. Ces étapes confirment le potentiel de lanifibranor comme traitement de référence pour la NASH et nous avons ainsi décidé de concentrer nos efforts sur ce programme tout en étudiant les différentes options pour optimiser le développement de notre deuxième candidat médicament en phase clinique, odiparcil, dans la MPS VI. En parallèle, nous avons considérablement étendu notre horizon financier et renforcé notre visibilité aux États-Unis grâce au succès de notre introduction en bourse sur le Nasdaq Global Market. Avec la nomination du Dr Michael Cooreman au poste de Directeur Médical et l'ouverture récente de la filiale d'Inventiva aux États-Unis, nous sommes en bonne voie pour lancer l'étude clinique de Phase III avec lanifibranor dans la NASH au cours du premier semestre de cette année ».

Principaux résultats financiers

Les éléments financiers clés des résultats annuels 2020 d'Inventiva sont les suivants :

Au 31 décembre 2020, la position de trésorerie³ de la Société (net de l'impact de change) s'élevait à 113,0 millions d'euros contre 124,6 millions d'euros au 30 septembre 2020, et 35,8 millions d'euros au 31 décembre 2019.

- En 2020, **les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles** s'élevaient à - 30,6 millions d'euros en 2020 contre - 28,4 millions d'euros en 2019. Cette hausse reflète principalement les frais généraux et administratifs et les dépenses non-récurrentes plus élevés au cours du second semestre de l'année, liées à l'introduction en bourse de la Société aux États-Unis et à sa cotation sur le Nasdaq. Ces coûts ont été en partie compensés par les économies générées par l'arrêt du développement clinique de lanifibranor dans la sclérodermie systémique en 2019 et le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) mis en place par la suite, mi-2019, ainsi que, dans une moindre mesure, par la fin de l'étude clinique de Phase IIb NATIVE dans la NASH en juin 2020. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont également été positivement impactés par la réception de 4,2 millions d'euros en janvier 2020, au titre du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) 2018 et par la réception en avril et en juin 2020 de 4,2 millions d'euros au total au titre du CIR 2019. En 2019, Inventiva a enregistré le paiement de 3,6 millions d'euros au titre du CIR 2017 au 4^{ème} trimestre, le paiement d'étape de 3,5 millions d'euros versé par AbbVie suite au recrutement du premier patient atteint de psoriasis dans l'étude clinique en cours avec ABBV-157 et le dernier paiement de la part de Boehringer Ingelheim dans le cadre de sa collaboration avec la Société.
- **Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement** (nets de la variation des dépôts à court terme) en 2020 sont restés stables comparés à 2019 et se sont élevés à - 0,9 millions d'euros.
- Enfin, **les flux nets de trésorerie liés à l'activité de financement** en 2020 se sont élevés à 111,7 millions d'euros contre 8,4 millions d'euros en 2019, notamment grâce à : l'émission de 15 millions d'euros (produit brut) sous forme d'actions ordinaires auprès de certains investisseurs de la Société en février

³ La position de trésorerie inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie et les dépôts à court terme, qui sont classés dans la catégorie « autres actifs courants » dans l'état de la position financière IFRS au 31 décembre 2020. Sur l'exercice 2020, l'augmentation des dépôts à court terme est présentée dans la catégorie « flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement » dans l'état des flux de trésorerie IFRS.

2020, l'obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 10,0 millions d'euros auprès d'un syndicat de banques françaises en mai 2020 et la réception de 94,9 millions d'euros⁴ (produit brut) suite au succès de l'introduction en bourse de la Société aux Etats-Unis en juillet 2020, prolongeant la visibilité financière d'Inventiva jusqu'au 4^{ème} trimestre 2022.

Le chiffre d'affaires de la Société en 2020 s'est élevé à 0,4 millions d'euros contre 7,0 millions d'euros en 2019. Alors qu'Inventiva ne prévoyait pas de générer de chiffre d'affaires en 2020, cette baisse s'explique par le fait que la Société a enregistré le paiement de 3,5 millions d'euros reçu dans le cadre de son partenariat avec AbbVie en décembre 2019, les revenus de 2,6 millions d'euros dans le cadre de son partenariat avec Boehringer Ingelheim en novembre 2019, incluant le paiement de 0,5 millions d'euros et la reprise de 2,1 millions d'euros sur la période, en application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », à la fin de cette collaboration de recherche, après qu'Inventiva ait rempli tous ses engagements contractuels.

Les autres revenus se sont établis à 4,9 millions d'euros en 2020 contre 4,3 millions d'euros en 2019, en hausse de 14%, principalement liée aux versements reçus aux titres des CIR 2018 et 2019.

Les frais de R&D ont atteint 23,7 millions d'euros en 2020 contre 33,8 millions en 2019, en baisse de 29%. Ces frais ont été principalement dédiés au développement de lanifibranor dans le traitement de la NASH et d'odiparcil dans le traitement de la MPS VI. La baisse des frais de R&D par rapport à 2019 reflète principalement l'arrêt du développement clinique de lanifibranor dans la sclérodermie systémique en février 2019 et les économies générées par le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) mis en place par la suite, l'année 2020 enregistrant le plein effet de ces économies. Par ailleurs, alors que la Société avait enregistré des dépenses de R&D liées à l'étude clinique de Phase IIb NATIVE dans la NASH pour l'ensemble de l'exercice 2019, Inventiva n'a pas enregistré autant de dépenses de développement clinique au deuxième semestre 2020 qu'au premier semestre 2020, suite à la publication des principaux résultats positifs de l'étude de Phase IIb NATIVE en juin 2020.

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 8,5 millions d'euros en 2020 contre 6,1 millions d'euros en 2019, principalement dus aux dépenses engagées dans le cadre de la préparation de l'introduction en bourse de la Société aux États-Unis et à l'augmentation des dépenses opérationnelles récurrentes liées au statut de double cotation d'Inventiva à la suite de sa cotation sur le Nasdaq.

Les autres produits (charges) opérationnels se sont établis à 2,2 millions d'euros en 2020 contre 1,5 millions d'euros en 2019. Le premier semestre 2019 prend en compte l'enregistrement d'une provision de 1,1 millions d'euros relative au Plan de Sauvegarde de l'Emploi, tandis que l'année 2020 a enregistré des dépenses non-récurrentes engagées dans le cadre de l'introduction en bourse aux États-Unis, non imputées sur la prime d'émission des actions émises, et un produit net non-récurrent lié au CIR des années précédentes.

En raison du taux de change défavorable entre le dollar et l'euro suite à l'introduction en bourse de la Société aux États-Unis et à sa cotation sur le Nasdaq en juillet 2020, Inventiva a comptabilisé une perte financière nette de 3,9 millions d'euros.

Le résultat net d'Inventiva s'est élevé à - 33,6 millions d'euros en 2020 contre - 30,2 millions d'euros en 2019.

⁴ Sur la base d'un taux de change de 1.1342 dollar US pour un euro, publié par la Banque Centrale Européenne le 9 juillet 2020.

Le tableau suivant présente le compte de résultat d'Inventiva, établi conformément aux normes internationales IFRS, pour l'exercice 2020 en comparaison avec l'exercice 2019 :

<i>(en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultat par action)</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	372	6 998
Autres produits d'exploitation	4 891	4 293
Frais de recherche et développement	(23 717)	(33 791)
Marketing – Développement commercial	(563)	(249)
Frais généraux et administratifs	(8 499)	(6 088)
Autres produits (charges) opérationnels	(2 202)	(1 475)
Résultat opérationnel	(29 718)	(30 312)
Résultat financier	(3 902)	93
Produit (charge) d'impôt	-	-
Résultat net de la période	(33 619)	(30 218)
Résultat net de base/dilué par action (euros/action)	(0,99)	(1,28)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat de base/dilué par action	33 874 751	23 519 897

Annnonce du calendrier de l'étude clinique de Phase III évaluant lanifibranor dans la NASH

Inventiva progresse sur le lancement de son étude clinique de Phase III NATIV3 (*NASH lanifibranor Phase 3 trial*) évaluant lanifibranor dans la NASH et a défini le calendrier suivant pour la première partie de l'étude⁵ :

- Ouverture du premier site – *prévue au deuxième trimestre 2021*
- Première visite du premier patient – *prévue au troisième trimestre 2021*
- Première visite du dernier patient – *prévue au deuxième semestre 2022*
- Dernière visite du dernier patient – *prévue au premier semestre 2024*
- Publication des principaux résultats – *prévue au deuxième semestre 2024*

Informations sur les données toxicologiques non-cliniques de lanifibranor

Lors d'une réunion de type B avec la FDA, cette dernière a confirmé que l'ensemble des données toxicologiques non-cliniques disponibles pour lanifibranor sont complètes et acceptables pour appuyer le dépôt d'une demande d'autorisation de mise sur le marché (« New Drug Application » - NDA) pour l'indication visée de traitement de la NASH et amélioration de la fibrose hépatique. Ces données comprennent les résultats des études de cancérogénicité de deux ans chez la souris et le rat ainsi que des études toxicologiques à long terme allant jusqu'à un an chez le singe.

⁵ La première partie de l'étude porte sur un traitement de 72 semaines chez environ 900 patients, permettant de soumettre des demandes d'autorisation accélérée (États-Unis) et conditionnelle (Union Européenne) pour lanifibranor sur la base d'une analyse histologique prédéfinie. Cette partie de l'étude est suivie d'une période d'extension (Partie 2), dont la date de fin dépend d'un nombre prédéfini d'événements cliniques. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la présentation corporate d'Inventiva, accessible ici : <https://inventivapharma.com/fr/investisseurs/presentations/>.

Mise à jour du calendrier de l'étude clinique de Phase II évaluant lanifibranor chez des patients atteints de diabète de type 2 (T2DM) et de stéatose hépatique non alcoolique (NAFLD)

La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur les recrutements des patients en 2020. Dans ce contexte, la publication des résultats de l'étude est désormais attendue au premier semestre 2022 versus 2021 comme annoncé précédemment.

Informations sur la collaboration avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes

Suite à la finalisation par AbbVie de la procédure DCI de l'OMS, le nom « cedirogant » a été attribué à ABBV-157, l'agoniste inverse ROR- γ sélectif et administré par voie orale, découvert conjointement avec AbbVie pour le traitement des maladies auto-immunes.

En raison du contexte actuel de COVID-19, l'étude clinique de Phase I avec cedirogant menée par AbbVie chez des patients atteints de psoriasis devrait maintenant être finalisée au deuxième trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2021, comme annoncé précédemment.

Principales avancées du portefeuille de R&D

Lanifibranor dans la stéatohépatite non alcoolique (NASH)

- Lancement d'une collaboration avec le professeur Jérôme Boursier, M.D., Ph.D., Professeur de Médecine à la Faculté de Médecine de l'Université d'Angers, visant à développer un ou plusieurs biomarqueurs non invasifs ou un score non invasif combinant plusieurs biomarqueurs pour identifier les patients chez lesquels lanifibranor conduit à une résolution de la NASH et à une amélioration de la fibrose – *25 février 2021*
- Finalisation du *design* de l'étude clinique pivot de Phase III avec lanifibranor dans la NASH suite à la réception de la lettre d'avis scientifique (« Scientific Advice letter ») de l'Agence européenne des médicaments (EMA) – *5 janvier 2021*
- Publication de nouvelles données pré-cliniques sur lanifibranor pour le traitement de la cirrhose dans la revue scientifique, évaluée par des pairs, « Journal of Hepatology », démontrant les effets bénéfiques de son mécanisme d'action sur l'hypertension portale et la fibrose hépatique dans les maladies hépatiques chroniques avancées (« Advanced chronic liver disease » - ACLD) – *7 décembre 2020*
- Conclusions de la réunion réglementaire de fin de Phase II (« end-of-phase II meeting ») d'Inventiva avec la FDA américaine pour lanifibranor à la suite de la publication des principaux résultats positifs de son étude clinique de Phase IIb NATIVE dans la NASH – *10 novembre 2020*
- Obtention du statut de « Breakthrough Therapy » par la FDA pour lanifibranor dans la NASH permettant d'accélérer l'examen réglementaire du candidat médicament – *12 octobre 2020*
- Décision du Professeur Kenneth Cusi, l'investigateur de l'étude clinique de Phase IIb en cours, évaluant lanifibranor chez des patients T2DM atteints de NAFLD, de réduire le nombre de patients suite à des effets observés plus importants que prévus de lanifibranor dans la réduction de la stéatose au cours de l'étude clinique de Phase IIb NATIVE dans la NASH – *6 juillet 2020*
- Publication des principaux résultats positifs de l'étude clinique de Phase IIb NATIVE ; décision de poursuivre le développement clinique de lanifibranor dans le traitement de la NASH et d'entrer en étude pivot de Phase III – *15 juin 2020*

- Obtention d'un nouveau brevet protégeant l'utilisation de lanifibranor pour le traitement de plusieurs maladies fibrotiques, dont la NASH, en Chine jusqu'en juin 2035, délivré par l'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (« China National Intellectual Property Administration » – CNIPA) – 25 mai 2020

Odiparcil dans la mucopolysaccharidose de type VI (MPS VI)

- Décision d'étudier toutes les options possibles pour optimiser le développement du deuxième candidat médicament en phase clinique, odiparcil, pour le traitement de la MPS VI ; suspension de toutes les activités de R&D liées à la MPS durant cette période – 10 novembre 2020
- Obtention du statut de « Fast Track » auprès de la FDA pour odiparcil dans la MPS VI – 19 octobre 2020
- Approbation par la FDA américaine de la demande « Investigational New Drug » (IND) pour odiparcil dans la MPS VI – 10 août 2020
- Décision d'Inventiva de prolonger la durée de l'étude clinique de Phase I/II SAFE-KIDDS (*SAFEty, pharmacokinetics and pharmacodynamics, Dose escalating Study*) évaluant odiparcil chez les enfants de 6 à 12 ans atteints de la MPS VI, à la suite d'une réunion scientifique avec l'EMA – 23 juillet 2020
- Publication des dernières recherches d'Inventiva sur le mécanisme d'action d'odiparcil dans la revue scientifique de référence *PLOS ONE*, montrant que le candidat médicament est associé à une diminution de l'accumulation des glycosaminoglycanes (GAG), ainsi qu'à une augmentation de l'excrétion des GAG, et mettant en évidence sa distribution dans les tissus et organes touchés par la MPS VI – 18 mai 2020

Autres faits marquants

- Ouverture de la filiale d'Inventiva aux États-Unis en amont du lancement de l'étude clinique pivot de Phase III avec lanifibranor dans la NASH – 6 janvier 2021
- Nomination du Dr Michael Cooreman, M.D., au poste de Directeur Médical d'Inventiva pour succéder au Dr Marie-Paule Richard, M.D., qui a décidé de prendre sa retraite à partir du 17 décembre 2020 – 5 novembre 2020
- Nomination du Dr Arun J. Sanyal au Conseil Scientifique (« Scientific Advisory Board » - SAB) d'Inventiva, renforçant ainsi l'expertise du Conseil dans le domaine de la NASH – 29 juillet 2020
- Succès de l'introduction en bourse sur le *Nasdaq Global Market*, avec une levée de 94,9 millions d'euros, prolongeant la visibilité financière de la Société jusqu'au T4 2022 – 15 juillet 2020
- Obtention d'un financement non dilutif de 10,0 millions d'euros sous forme de Prêt Garanti par l'Etat (PGE), avec le soutien de Bpifrance, du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et de la Société Générale contribuant à renforcer la trésorerie de la Société dans le contexte de la pandémie de COVID-19 – 19 mai 2020
- Augmentation de capital de 15 millions d'euros souscrite par BVF Partners L.P., New Enterprise Associates (NEA), Novo Holdings A/S et Sofinnova Partners – 11 février 2020

Prochaines étapes clés attendues

- Lancement de l'étude clinique de Phase III NATIV3 évaluant lanifibranor dans la NASH – *prévu au premier semestre 2021*
- Finalisation par AbbVie de l'étude clinique de Phase I en cours avec cedirogant (ABBV-157) chez des patients atteints de psoriasis – *prévue au deuxième trimestre 2021*
- Point sur la stratégie de développement d'odiparcil – *prévu en 2021*

Prochaines participations à des conférences investisseurs

- H.C. Wainwright Virtual Global Life Sciences Conference, 9-10 mars 2021
- 33rd Virtual Roth Conference, 15-17 mars 2021
- 7th Annual Truist Securities 2021 Life Sciences Summit, 4-5 mai 2021
- Jefferies Virtual Healthcare Conference, 1-3 juin 2021

Prochaines participations à des conférences scientifiques

- International Liver Congress™ 2021, 23-26 juin 2021

Conférence téléphonique

Une **conférence téléphonique** en anglais se tiendra **demain, le vendredi 5 mars 2021 à 14h (heure de Paris)**. La conférence téléphonique est accessible avec le code **3586531** aux numéros suivants :

France : +33 (0) 1 70 70 07 81
Belgique : +32 (0) 2 793 3847
Allemagne : +49 (0) 69 2222 2625
Pays Bas : +31 (0) 20 795 6614
Suisse : +41 (0) 44 580 7145
Royaume-Uni : +44 (0) 207 192 8338
États-Unis : +1 646-741-3167

La présentation accompagnant cette conférence téléphonique sera disponible sur le site Internet d'Inventiva à partir de 14h (heure de Paris) demain, vendredi 5 mars 2021 dans la section « Investisseurs » - « Résultats financiers » et pourra être suivie en simultané à l'adresse suivante : <https://edge.media-server.com/mmc/p/wr8srgzq>.

La conférence téléphonique et la présentation seront accessibles en replay après l'événement à l'adresse suivante : <http://inventivapharma.com/fr/investisseurs/resultats-financiers-presentations/>.

Prochain rendez-vous financier

- **Chiffre d'affaires et situation de trésorerie du 1^{er} trimestre 2021** : Jeudi 13 mai 2021 (après clôture des marchés aux Etats-Unis)

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la NASH, des MPS et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait significatif.

Forte de son expertise et de son expérience significative dans le développement de composés ciblant les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique, Inventiva développe actuellement deux candidats médicaments, ainsi qu'un portefeuille important de plusieurs programmes en stade préclinique.

Lanifibranor, son candidat médicament le plus avancé, est actuellement en cours de développement pour le traitement de patients atteints de la NASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive, pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement approuvé. En 2020, Inventiva a publié des résultats positifs de son étude clinique de Phase IIb évaluant lanifibranor pour le traitement des patients atteints de la NASH et a obtenu les statuts de « Breakthrough Therapy » et de « Fast Track » pour lanifibranor dans le traitement de la NASH.

Odiparcil est le second candidat médicament au stade clinique que Inventiva développe pour le traitement de patients souffrant d'un sous-type de MPS, un groupe de maladies génétiques rares. A la fin de l'année 2019, Inventiva a publié des résultats positifs de son étude clinique de Phase IIa évaluant odiparcil pour le traitement des patients adultes atteints de la MPS VI et a obtenu le statut de « Fast Track » dans la MPS VI pour odiparcil en octobre 2020.

En parallèle, Inventiva est en cours de sélection d'un candidat médicament en oncologie pour son programme dans la voie de signalisation Hippo. Par ailleurs, la Société a conclu un partenariat stratégique avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes. AbbVie a démarré le développement clinique d'ABBV-157, un candidat médicament pour le traitement de la forme modérée à sévère du psoriasis, issu de sa collaboration avec Inventiva. Ce partenariat permet le versement à Inventiva de paiements d'étapes en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes des produits développés dans le cadre de ce partenariat.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 70 personnes dotée d'une forte expertise en biologie, chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie ainsi qu'en développement clinique. Par ailleurs, Inventiva dispose d'une chimiothèque d'environ 240.000 molécules, dont environ 60% sont la propriété de la Société, ainsi que de ses propres laboratoires et équipements.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris (Euronext Paris : IVA – ISIN : FR0013233012) et sur le marché Nasdaq Global Market aux États-Unis (symbole : IVA).

www.inventivapharma.com

Contacts

Inventiva

Frédéric Cren
Président-directeur général
info@inventivapharma.com
+33 3 80 44 75 00

Brunswick Group

Yannick Tetzlaff /
Tristan Roquet Montegon /
Aude Lepreux
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

Westwicke, an ICR Company

Patricia L. Bank
Relations investisseurs
patti.bank@westwicke.com
+1 415 513-1284

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations à l'égard des études cliniques d'Inventiva, des plans cliniques de développements et des futures activités d'Inventiva. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Ces déclarations ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus ou inconnus desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne le portefeuille des produits candidats, il ne peut en aucun cas être garanti que les résultats des études cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les futures études cliniques seront lancées comme prévu, ou que ces candidats recevront les homologations réglementaires nécessaires. Les résultats obtenus peuvent être éloignés des résultats futurs décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives en raison d'un nombre important de facteurs. Ces facteurs sont notamment, les pertes importantes générées depuis la création, d'Inventiva, un historique d'exploitation limité, l'absence de revenus générés par la vente des produits d'Inventiva, le besoin de fonds supplémentaires pour financer ses opérations. Le succès futur d'Inventiva dépend également de la réussite du développement clinique, de l'obtention d'approbations réglementaires et de la commercialisation ultérieure de ses produits candidats actuels et futurs. Les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva peuvent ne pas confirmer les bénéfices présentés des produits candidats d'Inventiva. Inventiva peut rencontrer des retards importants dans ses essais cliniques ou Inventiva peut échouer à démontrer la sécurité et l'efficacité de ses produits vis-à-vis des autorités réglementaires compétentes. Recruter et retenir des patients dans les essais cliniques est un processus long et coûteux qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs indépendants de la volonté d'Inventiva. Les produits candidats d'Inventiva pourraient provoquer des effets secondaires indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva fait face à une concurrence importante et les activités, les études précliniques et les programmes de développement clinique d'Inventiva ainsi que les calendriers, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient être significativement affectés par la pandémie actuelle de COVID-19. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

Nous vous invitons à vous référer au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 juin 2020 sous le numéro D.20-0551, son amendement déposé le 10 juillet 2020 sous le numéro D.20-0551-A01 ainsi que le rapport financier semestriel au 30 juin 2020 pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.

Sous réserve de la réglementation applicable, Inventiva ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué. Inventiva ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.